



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E55612

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2024

ÉDITÉ LE 20/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2005

Forme juridique : EURL

Capital : 18 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EPINAL B 485385272

Siret : 485 385 272 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 88 -1

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 54536187

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 07028012

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : MULLER SARL

4 ALLÉE DES MARRONNIERS PROLONGÉE  
88190 GOLBEY

Téléphone : 03 29 34 33 87

Portable :

Site Internet : www.mullersarl.fr

E-mail : mullersarl@orange.fr

Responsabilité légale :

GEOFFROY JULIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Fax : 03 29 34 67 19

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	07/10/2021
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	29/11/2022
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	29/11/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	29/11/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY  
18 ALLEE DE LONGCHAMP  
54600 VILLIERS LES NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.